



Note de conjoncture filière forêt-bois PACA - 29/05/2020
(Note de synthèse rédigée à l'issue d'une visioconférence regroupant des représentants de FIBOIS SUD, DRAAF PACA, Conseil Régional PACA, CRPF PACA, et avec les contributions écrites de Inova var biomasse, SEFSAM, COPACEL, Fédération du Bâtiment, du Centre Forestier de la Bastide des Jourdans, Ordre des architectes PACA, ONF Midi-Méditerranée, Union Régionale des Communes Forestières

Contexte Général

Accès en forêt : Depuis le 11 mai, il n'y a plus de restriction d'accès aux forêts pour les particuliers.

Accès aux équipements de protection sanitaire (gels, masques, gants...) :

L'accès aux masques s'améliore, mais les approvisionnements restent « aléatoires » et les délais de livraison élevés (la majorité des besoins sont néanmoins couverts aujourd'hui).

Forêt

Forêts privées :

Au niveau du CRPF, reprise de l'activité terrain "normale", mais les rencontres se font en bilatéral uniquement, avec masques et gestes barrières.

Toujours pas de réunions autorisées avec plusieurs propriétaires en simultané jusqu'à nouvel ordre.

Forêts publiques :

L'activité d'exploitation forestière est normale en forêts publiques.

La reprise des activités collectives dans les UT est totale.

Les sites administratifs sont partiellement occupés une part prépondérante de télétravail se poursuivant.

L'application ONF de Vente En Ligne a permis, en contexte contraint de pandémie, de tenir la vente de Lourmarin le 19 mai et permettre ainsi aux exploitants scieurs de pouvoir procéder à des achats de matière première. La vente entièrement dématérialisée a réuni autant d'acheteurs que d'habitude, la demande étant soutenue sur le mélèze et les pins, plus faible sur le sapin-épicéa (effets crise scolyte GE) et les taillis de chêne.

Récolte forestière :

Pour les ETF et Exploitants l'activité est normale.

L'activité de vente de bois d'œuvre est toujours ralentie à l'export (extrarégionale et Italie).

Certains exploitants rencontrent des difficultés pour écouler leur stock de bois rond qui initialement était commercialisé vers l'Italie ou le bois énergie. N'ayant plus de capacité de stockage, leur activité d'exploitation pourrait à terme être ralentie.

1^{ère} transformation :

Scieries : Les scieries à l'arrêt ont redémarré. Une majorité de scieries ont une activité normale.

Fournitures

Pièces détachées – les approvisionnements sont toujours compliqués (délais, disponibilité)

Industrie papetière

L'**usine FIBRE EXCELENCE** de Tarascon tourne normalement avec un niveau d'approvisionnement en bois stable.

Industrie Biomasse

La **Centrale Sylviana de Brignoles** fonctionne à nouveau quasi normalement.

Le protocole national de déconfinement pour les entreprises est de rigueur pour assurer la santé et sécurité des salariés.

Bois Energie :

Les entreprises bois énergie rencontrent de fortes difficultés : stock de plaquette dont le maintien de la qualité peut poser question pour la prochaine saison de chauffe, baisse très importante des chiffres d'affaire... La plupart des chaufferies du sud de la Région sont à l'arrêt, certaines dans les Alpes continuent à fonctionner mais elles sont peu nombreuses. Les mesures nécessaires pour ces entreprises ne devront pas s'arrêter au déconfinement, puisque leur activité reprendra seulement en octobre.

Construction bois :

Le réseau des Cellule Economique Régionale de la Construction, mandatée par la CAPEB et la Fédération Française du Bâtiment, mènent une enquête de suivi de la reprise des chantiers : à retrouver en intégralité [ici](#).

- 79% des chantiers de bâtiment sont ouverts en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 56% des chantiers affichent un niveau d'activité normal en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au niveau national, plusieurs facteurs empêchent la reprise des chantiers arrêtés. Les principaux freins sont actuellement :

- la mise au point des conditions de redémarrage des chantiers par la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre
- Des problèmes d'approvisionnement en matériaux et fournitures
- L'impossibilité de l'adaptation des chantiers

La question des surcoûts, et leurs répartitions entre les acteurs, liés à l'acquisition de matériel de protection sanitaire et à l'organisation des chantiers est problématique, majoritairement pris en charge par les entreprises aujourd'hui.

Le guide de continuité des chantiers de l'OPPBT a été une nouvelle fois mis à jour pour mieux coller à la réalité du terrain.

Les nouvelles commandes peinent à rentrer : certains BE et ateliers d'entreprises sont à l'arrêt. Le ralentissement du traitement des procédures administratives freine le redémarrage.

Les délais d'affichage des permis de construire et délais de recours ou déferé préfectoral à l'encontre d'une autorisation d'urbanisme qui n'avaient pas expiré avant le 12 mars 2020 ont été suspendus à partir de cette date et recommenceront à courir à partir du 24 mai 2020, pour la durée initiale prévue et a minima pour 7 jours. Les démarrages travaux seront mécaniquement repoussés d'autant.

FORMATION

La formation des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle au Centre Forestier a repris depuis le 11 mai. Il s'agit essentiellement de la formation pratique sur chantier.

Les apprenants sont très respectueux des mesures barrières et s'approprient les bons comportements. On note un réel engouement pour la reprise. Les stages des élèves en entreprise sont sur le point de reprendre selon des instructions très spécifiques fournies aux maîtres de stage.

La formation continue des salariés en entreprise reprend également vigoureusement, notamment avec le Permis Tronçonneuse, et le SST qui se passe rapidement et pour partie à distance sur la plateforme e.lignum du Centre Forestier.

Pour plus d'information www.centre-forestier.org

PERSPECTIVES

Les entreprises sont toujours préoccupées par les surcoûts et baisse de productivité engendrée par la mise en place des mesures sanitaires, qui viennent s'ajouter aux baisses d'activité et pertes de chiffres d'affaires.

Les Communes forestières 04-05-06-13-84 ont/ou vont solliciter leur Préfet respectif pour intégrer la forêt et le bois local dans la stratégie de relance de l'économie. Sur les Alpes de Haute-Provence une première réunion a permis d'échanger sur les enjeux, en lien avec la DDT concernée.